

Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
courriel:jjpasquier@free.fr

Monsieur le Maire
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs
Les conseillers municipaux
Place Gabriel Fauré
BP 249
74 940 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

OBJET : Question orale formulée par écrit
N.Réf. : ALV Conseil Municipal / 20131206_QO_AnnonceEnqueteSCOT.docx

Monsieur le Maire,

Lors de la séance du conseil municipal du 4 novembre 2013, nous avons émis un avis favorable au projet de SCOT du bassin annécien. Dans cette logique d'expression démocratique, après la consultation des personnes publiques associées, nous voici dans le temps de l'enquête publique, où chaque concitoyen peut faire part de son avis. C'est une étape cruciale de l'élaboration de ce document cadre pour notre urbanisme, notamment sur notre commune. Rappelons que vous avez souhaité, en cette fin de mandat, lancer une révision générale du PLU, pourtant adopté voici peu ; le 27 janvier 2012 pour mémoire.

Ainsi, les prescriptions du SCOT s'imposeront à notre PLU. Pour être plus concret et à titre d'exemple, page 61 du document d'orientation et d'objectifs (DOO), il est indiqué : « *Prescription aux documents d'urbanisme locaux : permettre la réalisation du Centre d'expositions, de séminaires et de congrès de l'Impérial Palace sur le site de la presqu'île d'Albigny.* ». Cette prescription est donc géographiquement très ciblée et nous concerne au premier chef. Nombre de nos concitoyens s'opposent à ce projet et peuvent légitimement faire entendre leur point de vue auprès des commissaires enquêteurs jusqu'au 20 décembre inclus. Il nous serait dommageable, en effet, de perdre notre souveraineté de décision municipale à cet égard, lors même qu'une révision générale du PLU s'annonce.

Aussi, je vous demande quelles sont les mesures de publicité prises pour inviter les ancileviens à s'exprimer, s'ils le souhaitent, pour vivifier la citoyenneté sur notre commune. Il me souvient que l'enquête publique s'agissant du PLU en 2011 avait emporté un vif succès ; nos concitoyens aiment à se saisir de leur droit d'expression. Je n'ai pas vu d'annonce sur notre site internet, ce qui constituerait a minima et à moindre coût une belle invite en page d'accueil.

Je vous remercie de vos précisions.

Jean-Jacques Pasquier

